

Fiche programme JPND

Programme conjoint sur les Maladies Neurodégénératives



Infos clés (appel 2019) :

Budget total du call : 19M€

Budget ANR : 1,8M€

Financement : 210K€ maximum par partenaire / 260K€ maximum pour le coordinateur

DUREE : 3 ans maximum

DEPOT RÉCURRENT 1 fois par an, en 2 étapes : pré-proposition en mars, proposition complète en juin.

Description générale :

Le programme conjoint européen pour la recherche sur les maladies neurodégénératives JPND vise à l'investissement dans la recherche, de manière coordonnée, afin de **comprendre les mécanismes et les causes des maladies neurodégénératives et de développer des traitements et des méthodes de diagnostics précoces.**

JPND se concentre sur les maladies d'**Alzheimer** (et démences), de **Parkinson** (et troubles associés), **prion**, **neurones moteurs**, **Huntington**, **ataxie spinocérébelleuse**, **atrophie musculaire spinale**.

A travers l'initiative de programmation conjointe JPco-fuND 2, cofinancée par la Commission européenne et les 29 pays participants, des calls annuels sont publiés pour soutenir des projets de recherche collaboratifs multinationaux et multidisciplinaires. **L'appel 2021 porte sur l'établissement d'un lien entre les perturbations pré-diagnostic des systèmes physiologiques et les maladies neurodégénératives.**

Conditions d'éligibilité (appel 2021) :

Entités éligibles : universités, CHU, organismes de recherche publics (EPST, EPIC), fondations... entreprises et PME.

NB : Les essais cliniques ne sont pas éligibles au financement de l'ANR, les équipes de recherche françaises ne peuvent pas être financées pour des activités de recherche impliquant des essais cliniques.

Consortium : **entre 3 et 6 partenaires de pays différents éligibles au programme** (Australie, Belgique, Canada, République Tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hongrie, Israël, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie)

Possibilité d'intégrer des partenaires d'autres pays s'ils sont en capacité de s'autofinancer.

Possibilité d'étendre à 7 partenaires si intégration d'une entité issue des pays sous-représentés (République Tchèque, Hongrie, Lettonie, Pologne, Slovaquie, Turquie).

Pas plus de 2 partenaires éligibles par pays.

Critères et étapes d'évaluation :

Critères : **Pertinence par rapport à l'objectif du call, Qualité scientifique, Valeur ajoutée transnational, Compétitivité internationale des partenaires, Résultats livrables**

Pré-propositions évaluées par 3 évaluateurs

Les équipes retenues en phase 1 sont invitées à déposer une proposition complète

Conditions de financement pour la France (appel 2021) :

Chaque entité éligible est financée par une agence de son pays ; par conséquent, les règles financières diffèrent d'un pays à l'autre

Coûts directs éligibles : **personnel en contrat temporaire, petit équipement, missions, consommables et animaux**, sous-traitance (max. 50% du financement demandé par partenaire)

Coûts indirects éligibles (frais de gestion) : **8% des coûts directs éligibles pour les organismes de recherche public** ; 68% des frais de personnel + 7% des autres coûts directs éligibles pour les autres organismes (non public)

Taux de financement : **100% des coûts additionnels** pour les universités, EPST, EPIC, **hôpitaux**, organisme de recherche public ; 30% pour les entreprises ; 45% pour les PME

Conditions de soumission :

Soumission sur un portail en ligne
Dossier en anglais

Contact ANR : Dr. Sheyla Meija-Gervacio

Phone: +33 (0)1 78 09 80 14

Email: sheyla.meija@agencerecherche.fr

Info call France :

<https://www.neurodegenerationresearch.eu/wp-content/uploads/2021/01/France-ANR-country-specific-info.pdf>

Site JPND : <https://www.neurodegenerationresearch.eu/>